|  |  |
| --- | --- |
| **Formulaire 3.4 (OPCW)** **Information sur chaque produit chimique du Tableau 3 présent dans le site d'usine** |  |

*Merci de bien vouloir compléter un formulaire par usine*

󠆯 **Code de l'usine:**

*Veuillez remplir autant de formulaires que nécessaire afin de declarer tous les produits chimiques du Tableau 3 du site d'usines.*

 󠆯 Nom chimique (IUPAC):

 󠆯 Nom commun ou commercial employé dans l’usine:

 󠆯 N° CAS:

 󠆯 Quantité totale fabriquée en tonnes:

 󠆯 But de la fabrication (employer les codes de buts de fabrication,

 voir instructions, 6.2, ou spécifier):

 󠆯 Nom chimique (IUPAC):

 󠆯 Nom commun ou commercial employé dans l’usine:

 󠆯 N° CAS:

 󠆯 Quantité totale fabriquée en tonnes:

 󠆯 But de la fabrication (employer les codes de buts de fabrication,

 voir instructions, 6.2, ou spécifier):

 󠆯 Nom chimique (IUPAC):

 󠆯 Nom commun ou commercial employé dans l’usine:

 󠆯 N° CAS:

 󠆯 Quantité totale fabriquée en tonnes:

 󠆯 But de la fabrication (employer les codes de buts de fabrication,

 voir instructions, 6.2, ou spécifier):

 󠆯 Nom chimique (IUPAC):

 󠆯 Nom commun ou commercial employé dans l’usine:

 󠆯 N° CAS:

 󠆯 Quantité totale fabriquée en tonnes:

 󠆯 But de la fabrication (employer les codes de buts de fabrication,

 voir instructions, 6.2, ou spécifier):

**Attention:** Pour toute activité supplémentaire prévue après l’envoi de cette déclaration, il faut envoyer, au plus tard 10 jours avant le début de cette activité, une déclaration supplémentaire. Ceci concerne la production de substances chimiques et de quantités non déclarées dépassant celles déjà annoncées, et des délais autres que ceux mentionnés à l’origine.